

Soixante-troisième session du Comité régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale
3-6 octobre 2016
Le Caire (Égypte)

EMRO/RC63/DJ/3 Rev.1
5 octobre 2016

Table des matières

1.	Programme de travail	2
2.	Compte-rendu des réunions	3
3.	Autres réunions	5

Pouvoirs Les originaux des pouvoirs qui n'ont pas été soumis en amont de la session d'ouverture doivent être remis au Secrétariat de l'OMS le premier jour de la réunion.

Documents Les documents seront disponibles sur le site Web du Bureau régional à l'adresse suivante : <http://www.emro.who.int/fr/about-who/rc63/index.html>, sur l'application mobile du Comité régional et dans les dossiers distribués aux délégations des États Membres. Le journal sera distribué chaque jour aux participants. Des exemplaires supplémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat.

Remarque : Un service d'expédition de la documentation sera proposé aux États Membres.

Accès à l'Internet Un accès sans fil à l'Internet est disponible dans toutes les salles de réunion. Le nom du réseau est le suivant : erc63. Mot de passe : erc63. Des postes de travail sont également disponibles à la bibliothèque du Bureau régional.

Publications de l'OMS Les publications relatives à l'ordre du jour du Comité régional seront disposées sur des présentoirs à l'extérieur de la salle de conférences. D'autres publications récentes de l'OMS et La Revue de Santé de la Méditerranée orientale seront mis à la disposition des participants.

Sécurité Veuillez porter votre badge d'identification, de manière visible et en permanence, à l'intérieur des locaux.

Interventions Afin de faciliter la rédaction du rapport de la présente session du Comité régional, les délégations peuvent transmettre la version papier du texte de leurs observations à un membre du Secrétariat de l'OMS ou l'envoyer directement à l'adresse électronique suivante : emrgorcrep@who.int. Les déclarations des ONG peuvent également être soumises afin d'être publiées sur le site Web du Bureau régional.

Contact Logistique : M. Jaffar Jaffal, téléphone portable : +201098182177
Salles de conférences : Mme Mervat Habib, téléphone portable : +201006019282
Assistance informatique : 65070 (à partir des téléphones situés dans le hall d'entrée)
Bureau régional : +20222765000

Remarque L'OMS applique une politique d'interdiction de fumer pour l'ensemble des réunions et événements connexes qu'elle organise. Il est donc interdit de fumer dans l'ensemble du bâtiment.

1. Programme de travail Mercredi 5 octobre 2016

Point 3 de l'ordre du jour	9 h 00-9 h 30	Session spéciale (suite) (Salle de conférences « Kuwait »)
Point de l'ordre du jour	9 h 30-12 h 30	Session ordinaire (Salle de conférences « Kuwait »)
5 a)	Amélioration de l'accès aux aides techniques	EM/RC63/4
5 b)	Cadres stratégiques pour le renforcement des laboratoires de santé publique et les services de transfusion sanguine	EM/RC63/5 EM/RC63/6
4 a)	Développer la médecine familiale : progrès sur la voie de la couverture sanitaire universelle	EM/RC63/Tech.Disc.1
Point de l'ordre du jour	10 h 30-12 h 00	Session spéciale
6 c)	Réforme de la gouvernance	EM/RC63/8
2 a)	Projet de budget programme 2018-2019	EM/RC63/2

2. Compte-rendu des réunions Mardi 4 octobre 2016

Point de
l'ordre du
jour

Session ordinaire

Président : Dr Ali Saad Al-Obaidi (Koweït)

- 1 Le Comité régional a procédé à l'élection du Bureau comme suit :
- Président : Dr Ahmed Emad El Din Rady (Égypte)
Vice-président : Dr Ferozuddin Feroz (Afghanistan)
Vice-président : Dr Mohamed Haji Abdinur (Somalie)
Président des discussions techniques : Dr Omar Basheer Altaher Mohamed (Libye).
- Sur la suggestion du Président du Comité régional, le Comité a décidé que le Comité de rédaction se composerait des membres suivants :
- Dr Safaa Mourad (Égypte), Dr Hilda Harb (Liban), Dr Assad Hafeez (Pakistan),
Dr Abdullah Assiri (Arabie saoudite), M. Abderrahman Alaoui (Maroc),
- Secrétariat : Dr Jaouad Mahjour, Dr Zafar Mirza, Dr Maha ElAdawy,
Dr Rana Hajjeh, Mme Jane Nicholson.
- Le Comité régional a adopté l'ordre du jour provisoire ainsi que le projet de programme journalier provisoire.

Président : Dr Ahmed Emad El Din Rady (Égypte)

- 2 **Rapport annuel du Directeur régional pour l'année 2015 et rapports de situation**
- Le Directeur régional a présenté son rapport au Comité régional sur l'activité de l'OMS dans la Région de la Méditerranée orientale en 2015 et au début de l'année 2016. Il a dirigé son attention principalement sur les développements survenus et les mesures prises en ce qui concerne les cinq priorités stratégiques pour la Région. Il a mis en évidence le renforcement des systèmes de santé sur la voie de la couverture sanitaire universelle ; la santé de la mère et de l'enfant ; les maladies non transmissibles ; la sécurité sanitaire et la lutte contre les maladies transmissibles ; et la préparation et la riposte aux situations d'urgence, y compris l'éradication de la poliomyélite. Il a déclaré que la mise en œuvre des mesures de réforme était en cours pour renforcer la gestion interne et la performance, et que les capacités des pays avaient été renforcées. Il a fait observer que la livraison des produits techniques était également élevée, notamment au regard des efforts continus du bureau régional et des bureaux de pays pour répondre aux situations d'urgence liées à des événements et savoir les gérer.
- Des interventions ont été effectuées par les représentants des membres du Comité suivants (par ordre) : Maroc, Pakistan, Tunisie, République islamique d'Iran, Soudan, Qatar, Libye, Oman.
- En réponse, le Directeur régional a fait remarquer que les avancées obtenues à ce jour n'ont été rendues possibles que grâce au plein appui et à l'engagement total des États Membres. En ce qui concerne les ressources financières de l'OMS dans la Région, le Dr Alwan a mis en évidence le rôle important joué par les fonds extrabudgétaires dans le budget global de l'OMS. Ces dernières années, l'OMS s'est attachée à transférer des ressources des bureaux régionaux vers les bureaux de pays. L'OMS se félicite de la discussion avec les États Membres sur les moyens de renforcer l'efficacité des processus de prise de décision aux niveaux régional et des pays.

Le Directeur général a réaffirmé que la majeure partie du financement de l'OMS provient des contributions de partenaires. Elle a fait remarquer que la Région de la Méditerranée orientale reçoit une proportion particulièrement importante des contributions financières fournies en réponse aux crises continues dans certains pays. Elle a mis en évidence la nature variable des fonds extrabudgétaires, notamment en temps de ralentissement de l'activité économique, et a souligné l'importance de l'établissement de rapports pour les donateurs.

**Point de
l'ordre du
jour**

Session spéciale

Président : Dr Ahmed Emad El Din Rady (Égypte)

Une session spéciale a été organisée afin de souligner les progrès accomplis dans trois des priorités stratégiques régionales : les maladies non transmissibles, la sécurité sanitaire et le développement des systèmes de santé.

Mise en œuvre de la Déclaration politique de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles

Le Directeur par intérim, Maladies non transmissibles et Santé mentale, a présenté les progrès dans la mise en œuvre de la Déclaration politique des Nations Unies sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles, plus spécifiquement concernant les quatre engagements assortis d'échéances fixées pour 2015 et 2016, et les 10 indicateurs de l'OMS pour le suivi des progrès jusqu'en 2018. Malgré des engagements politiques dans les plus hautes sphères et une feuille de route claire, les progrès ont été insuffisants et inégaux, différant selon les pays et à l'intérieur des pays. Il a fait remarquer que la Région était confrontée à de nombreux défis et que l'action des pays en matière de gouvernance pour les maladies non transmissibles, de prévention et de réduction des facteurs de risque, de surveillance et de soins de santé était requise, et que l'implication de parties prenantes multisectorielles, incluant les acteurs non étatiques, permettrait d'accélérer les progrès.

Rapport de situation sur l'application du Règlement sanitaire international (2005)

Le Coordonnateur, Sécurité sanitaire et Préparation, a présenté les progrès réalisés dans l'application du Règlement sanitaire international (RSI) (2005) dans la Région de la Méditerranée orientale. Il a fait remarquer qu'une commission d'évaluation régionale du RSI avait été créée, que les outils pour l'évaluation des capacités du RSI avaient été harmonisés avec d'autres outils mondiaux, et que des évaluations externes conjointes avaient été conduites dans six pays de la Région à ce stade, et que neuf autres étaient prévues d'ici avril 2017. La Commission d'évaluation régionale a formulé un certain nombre de recommandations pour les pays en vue de l'accélération de l'application du RSI dans la Région. Il a également invité le Comité régional à faire des commentaires sur le projet de plan d'application mondiale de l'OMS pour les recommandations du Comité d'examen sur le rôle du Règlement sanitaire international (2005) dans le cadre de l'épidémie de maladie à virus Ebola et de la riposte.

Cadre d'action pour promouvoir la couverture sanitaire universelle (CSU) dans la Région de la Méditerranée orientale

Le Conseiller régional, Économie et Financement de la santé, a présenté les progrès liés au cadre d'action pour la promotion de la couverture sanitaire universelle dans la Région. Il a fait remarquer que le cadre comportait quatre composantes stratégiques : développer une vision et une stratégie pour atteindre la couverture sanitaire universelle ; améliorer la performance des systèmes de financement de la santé et la protection contre les risques financiers ; élargir la couverture des soins de santé indispensables ; et garantir l'extension et le suivi de

la couverture de la population. Chacune était assortie d'actions prioritaires pour les pays et du soutien associé de l'OMS. Il a proposé d'adapter le cadre aux contextes locaux, de faire la promotion de la couverture sanitaire universelle comme élément du programme des Objectifs de développement durable, de renforcer les systèmes de santé nationaux, avec une attention particulière accordée aux pays en situation d'urgence, d'obtenir un engagement plus important avec des programmes prioritaires, et de renforcer les capacités de l'OMS dans ces domaines.

La session a été ajournée à midi.

3. Autres réunions Mercredi 5 octobre 2016

12 h 30-14 h 00	Accès aux médicaments sous contrôle dans la Région de la Méditerranée orientale	Salle de réunion du cinquième étage
16 h 00-17 h 00	Sélection pour les prix des Fondations Dr A.T. Shousha, du Syndrome de Down et de l'État du Koweït (réunion à huis clos)	Salle de réunion du sixième étage
16 h 00-17 h 00	Commission de haut niveau sur l'emploi en santé et la croissance économique : projet de document d'information pour les comités régionaux	Salle de réunion du cinquième étage
17 h 00-18 h 00	Réunion de mise à jour sur le soutien de l'Alliance GAVI – Les pays éligibles au soutien de l'Alliance GAVI sont l'Afghanistan, Djibouti, le Pakistan, la Somalie, le Soudan et le Yémen	Salle de réunion du cinquième étage
18 h 00	Réunion du Comité de rédaction	Salle de réunion du quatrième étage
